

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10638**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence : Licence Sciences Humaines et Sociales Mention Histoire, Histoire de l'art et Archéologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse II

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

126b Sources historiques, méthodes en archéologie

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé peut exercer les activités ou fonctions suivantes :

- Rassembler et analyser la documentation historique, iconographique ou archéologique disponible.
- Produire une synthèse critique à partir d'informations politiques, sociales, culturelles.
- Analyser et interpréter les résultats dans une perspective d'explication théorique.
- Recueillir les données et les traiter à l'aide d'outils scientifiques et informatiques.
- Participer à des chantiers de fouille.
- Gérer et traiter des documents d'archive.
- Participer à l'organisation d'expositions, de parcours de visite dans les musées et les sites.
- Concevoir des documents d'accompagnement de visites.

Participer à la rédaction d'ouvrages d'art portant sur de vastes domaines (architecture, peinture, sculpture, arts décoratifs, objets archéologiques...) et couvrant la Préhistoire et les périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine.

Le diplômé présente un profil pluridisciplinaire.

- Il est apte à se repérer dans la chronologie et la géographie du patrimoine.
- Il maîtrise les grands courants historiographiques et épistémologiques
- Il maîtrise et manie les concepts, à l'écrit comme à l'oral, et les méthodes propres aux Sciences Humaines.
- Il est capable d'analyser et de questionner un sujet, puis de développer une réflexion critique et construite.
- Il est capable d'autonomie dans le travail personnel et de participer à un travail collectif.
- Il maîtrise les outils informatiques appropriés (C2i) et l'accès aux ressources documentaires, notamment celles liées aux nouvelles technologies de l'information.
- Il a une bonne maîtrise, écrite et orale, de la langue française, et d'au minimum une langue étrangère.
- Il maîtrise des savoirs faire acquis au cours de sorties de terrain, de stages recommandés et de chantiers de fouilles.
- Il a une bonne connaissance des institutions administratives, scolaires, culturelles, patrimoniales et du tourisme (du public et du privé), qu'elles soient locales, nationales et internationales.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Patrimoine ; Conservation ; Edition ; Médiation culturelle ; Documentation et bibliothèque ; Enseignement

Fonctions publiques d'Etat, européenne ou territoriale ; Presse, communication, journalisme

Enseignant ; conservateur ; bibliothécaire ; journaliste ; guide touristique ; rédacteur et attaché dans les emplois liés à la culture dans la fonction publique

### Codes des fiches ROME les plus proches :

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

**Pré-requis : Baccalauréat ou diplôme équivalent.**

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES) : dossier à retirer au secrétariat du Département
- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85) : contact Cellule VAE
- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE) : contact Cellule VAE

#### Descriptif des composantes de la certification :

La Licence bi-disciplinaire offre une solide formation s'appuyant sur une culture générale approfondie.

La formation est conçue de manière progressive avec une possibilité de réorientation en L1, et la possibilité d'infléchir son parcours, en L2, en fonction de son projet professionnel et du parcours envisagé en L3. Les compétences et les savoirs sont acquis par l'étudiant au

cours de ces trois années de Licence, déclinés en terme de découverte pour la L1, d'approfondissement en L2 et de spécialisation en L3 où plusieurs enseignements de renforcement sont dispensés par UE (CM et TD). La première année est orientée vers l'acquisition d'une culture générale solide et d'un apprentissage de savoirs faire renforcés en deuxième année qui peut permettre une rapide insertion professionnelle ou l'intégration d'une Licence Professionnelle. La dernière année termine le cycle de formation de Licence et propose une ouverture vers une éventuelle poursuite d'études en Master (orientation recherche ou professionnelle).

Elle comprend les UE suivantes :

16, spécialisation de l'histoire de l'art des mondes anciens ou Aires chrono-culturelles 1 (Préhistoire récente ou Grèce antique) ou Aires chrono-culturelles 2 (Protohistoire ou Antiquité Tardive) (6 ECTS)

17, Renforcement 1 : ouverture vers les Masters ou Renforcement 1 : pratiques de l'archéologie (6 ECTS)

18 A, Histoire thématique sur deux périodes (6 ECTS)

18 B UE de spécialisation adossée aux équipes de recherche en Histoire 1 ou Enseignement de la didactique de la discipline (6 ECTS)

19 A, Technique des concours ou Archives et sources (3 ECTS)

19 B, Compétences transversales (3 ECTS)

20, Spécialisation de l'histoire de l'art des mondes récents ou Aires chrono-culturelles 3 (Préhistoire ancienne ou Haut Moyen Age) ou Aires chrono-culturelles 4 (Archéologie romaine ou Bas Moyen Age) (6 ECTS)

21, Renforcement 2 : ouverture vers les Masters ou Renforcement 2 : culture matérielle (principes d'étude et d'analyse) (6 ECTS)

22 A, Histoire thématique sur deux périodes 2 (6 ECTS)

22 B, UE de spécialisation adossée aux équipes de recherche en histoire 2 ou Enseignement de la didactique de la discipline 2 (6 ECTS)

23 A, Communication et valorisation de l'étudiant 2 (3 ECTS)

23 B, Compétences transversales (3 ECTS).

#### Modalités d'évaluation :

Contrôle continu ou examen terminal

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 23 avril 2002, publié au JO du 30 avril 2002, portant création du diplôme national de Licence

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse 2 - Le Mirail à délivrer les diplômes nationaux (vague A 2011-2016)

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (NOR: MENS0200916D)

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

<http://w3.ove.univ-tlse2.fr>

**Autres sources d'information :**

[w3.histart-archeo.univ-tlse2.fr](http://w3.histart-archeo.univ-tlse2.fr)

[w3.histoire.univ-tlse2.fr](http://w3.histoire.univ-tlse2.fr)

**Lieu(x) de certification :**

Université de Toulouse 2 - Le Mirail 5, allées A. Machado, 31058 Toulouse Cedex 09

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université de Toulouse 2 - Le Mirail 5, allées A. Machado, 31058 Toulouse Cedex 09

**Historique de la certification :**